



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Elections municipales 2020 -

Le réseau des Agences Locales de l'Energie et du Climat propose 13 idées clés en main aux futurs élus

Alors que s'achève bientôt la COP25 en Espagne, la Fédération des Agences Locales de l'Energie et du Climat (FLAME) met en avant son expertise de terrain pour que les candidates et les candidats aux élections municipales de 2020 portent des actions concrètes en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Le constat fait par les scientifiques est en effet sans ambiguïté : les activités humaines sont responsables de la hausse des émissions de gaz à effet de serre qui causent le changement climatique. Les consommations d'énergie des principaux secteurs d'activités (bâtiment, transport, industrie, agriculture) sont à l'origine d'une grande partie de ces émissions. Au niveau international, le GIEC* montre qu'il faut agir vite pour les réduire fortement, dans les 10 prochaines années.

Les élections municipales sont l'occasion pour les candidats de montrer qu'ils ont pris la pleine mesure de ces enjeux et de proposer des actions à l'échelon local pour baisser les consommations et dépenses énergétiques, augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité et de chaleur, et réduire les gaz à effet de serre et autres polluants. Face à l'urgence, l'énergie et le climat doivent devenir des axes forts de leur programme pour le mandat à venir.

En France à ce jour on dénombre une quarantaine d'Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) qui, mises en place et pilotées par des collectivités, agissent sur le terrain au plus près des consommateurs finaux (particuliers, collectivités, entreprises...) pour les aider à réduire leur consommation d'énergie et recourir de manière plus massive aux énergies renouvelables. Au niveau d'une commune, d'une intercommunalité, ou même d'un département, chaque ALEC est un tiers de confiance qui aide à la construction d'une politique énergie-climat, mobilise et conseille les citoyens, construit un réseau d'acteurs compétents, etc.

ALEC : un tiers de confiance pour les collectivités

La fédération FLAME propose 13 idées structurées en 4 orientations majeures pouvant constituer le socle d'une politique énergie-climat locale :

1. S'engager pour les habitants et les acteurs locaux en menant des actions d'information, de sensibilisation et de conseils ; et en portant un service public de rénovation énergétique des bâtiments ;
2. Gérer le patrimoine des collectivités de manière éco-responsable, par exemple en améliorant la performance énergétique des bâtiments publics et en réduisant l'empreinte énergétique et environnementale de l'éclairage public ;
3. Organiser la commune autour de projets de transition : recours aux énergies renouvelables, promotion de solutions alternatives à la voiture, lutte contre les îlots de chaleur, incitations à la réutilisation des objets et au recyclage des déchets ;
4. Porter et traduire l'ambition au niveau de l'intercommunalité. La mise en place d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial ambitieux est notamment une étape-clé pour préparer l'avenir.

Une attente forte des citoyens

Comme l'ont notamment prouvé les nombreuses marches pour le climat, les citoyens attendent de plus en plus que les élus portent des solutions de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique à l'échelle locale. Plus largement, une meilleure prise en compte de l'écologie (préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, limitation des produits chimiques, gestion des déchets, etc.) est bénéfique. L'équation est gagnante puisque toutes ces actions stimulent le développement économique local et améliorent le confort et la santé des citoyens.

En s'appuyant sur les ALEC, les candidats aux élections municipales peuvent montrer qu'ils sauront appliquer les meilleures idées et mobiliser les acteurs compétents sur ces sujets !

**Les travaux du GIEC prouvent l'urgence de lutter contre le changement climatique et le poids des choix énergétiques dans les actions. Voir par exemple le rapport Réchauffement planétaire de 1,5°C*

Contact : Frank Sentier, coordinateur de la Fédération
frank.sentier@federation-flame.org - 06 95 72 67 02

BON À SAVOIR

Créée en 2004, la Fédération des agences locales de l'énergie et du climat regroupe 39 ALEC en France. Elle les représente auprès des instances nationales et européennes. Elle aide les collectivités souhaitant créer une ALEC. Actuellement, FLAME est présidée par Pierre Verri, conseiller métropolitain de Grenoble Alpes Métropole et maire de Gières.